FORMATION

Notions générales : de comptabilité et de préjudice commercial

- Contenu de la Formation
- Présentation et objectifs pédagogiques
- 4 jours de formation (28 heures) en présentiel

TARIF

Tarif public par personne
et par jour : **570 € HT**
Tarif préférentiel, partenaire, adhérent FEDEA > nous consulter

LIEU

FEDEA Conseil-& Formation
37 rue Catherine de la Rochefoucauld
75009 Paris



www.fedea.eu

fedea
CONSEIL & FORMATION

FORMATION

Notions générales : de comptabilité et de préjudice commercial

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Public visé >> Expert en assurance dommages aux biens et responsabilités IARD (non-auto)
Prérequis : Une pratique de deux années d'expertise en risques professionnels (commerces, entreprises…) est souhaitable.

Métier ciblé >> **Expert en assurance dommages aux biens et responsabilités**

L'Expert technique se doit d'accomplir, en toute indépendance et impartialité, une mission qu'il s'est vu confier afin de déterminer avec exactitude et objectivité, après un sinistre, le montant du préjudice (marchandises, pertes d'exploitation).

Moyens pédagogiques et techniques

La formation en présentiel intègre des pédagogies interactives facilitant l'ancrage des connaissances.
Elle favorise également le partage entre pairs.
Le corps enseignant est composé de professionnels reconnus, tels que : Experts Certifiés, Agréés et/ou Qualifiés, expert-comptable.
Les pédagogies exposées sont illustrées par l'étude de cas pratiques, cas vécus et/ou simulations. Des supports de cours sont remis aux stagiaires.

Principaux objectifs

- Consolider ses connaissances « comptables » (compte de résultat, bilan, stock),
- Forger sa capacité d'analyse de l'état de santé d'une entreprise à travers les documents comptables,
- Approfondir son approche concernant les marchandises (définitions, types, documents, vérifications, recours, conventions…),
- Approfondir son approche concernant les pertes d'exploitation (éléments contractuels, perte d'exploitation, marge brute, économies, frais supplémentaires, déductions…).

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de mises en situation, travaux pratiques… Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Accessibilité

Chaque situation étant unique, toute personne étant en situation de handicap est invitée à se signaler par retour de mail afin qu'un accueil adapté lui soit proposé.

FORMATION

Notions générales : de comptabilité et de préjudice commercial

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1

➔ Appréhender la santé d'une entreprise à la lecture de son bilan

- Découverte de l'environnement comptable
 - bilan (actif – passif),
 - compte de résultats (produits et charges),
 - stock de marchandises : inventaire physique, valorisation, notion de variation des stocks, ratio de rotation des stocks.

- Initiation à la lecture d'un bilan pour une bonne compréhension de la bonne ou mauvaise santé de l'entreprise avec exemples pratiques de deux sociétés (l'une en bonne santé et l'autre en mauvaise santé).
 - d'après le bilan (grandes masses – ratios de structure financière),
 - d'après le compte de résultat (soldes intermédiaires de gestion – capacité d'autofinancement),
 - ratios de rotation pour situer l'entreprise (stocks, clients, fournisseurs, endettement).

FORMATION

Notions générales : de comptabilité et de préjudice commercial

JOUR 2, 3 et 4

➔ Marchandises

- Comment identifier des marchandises,
- L'enquête marchandises,
- Les documents essentiels au règlement des marchandises,
- La rotation des stocks : cas pratique de calcul,
- La notion d'inventaire et ses différences,
- Les provisions,
- Les différentes formes de garantie des marchandises,
- Le sauvetage,
- Les Conventions APSAD,
- Cas pratiques.

,

➔ Pertes d'exploitation

- Les spécificités de l'assurance Pertes d'exploitation,
- Les interactions des éléments liés au bâtiment, au matériel et aux marchandises dur la Perte d'exploitation,
- La perte de chiffre d'affaires : comment l'estimer,
- La marge brute,
- Les économies,
- Les frais supplémentaires,
- Les autres déductions possibles,
- Cas pratiques.